

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023,
Le 9 juin deux mil vingt-trois, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HÉRIVEAUX,
Mme Brigitte GESLIN, M. François GOLDWASSER, Mme LECOMTE Cécile, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M.
Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET.

Était absent excusé : M. Jérôme LANDAIS.

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Martine
RENIER représentée par Mme Brigitte GESLIN, M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Viviane
MOLS représentée par M. Denis COCHET, M. Patrick PUIGRENIER représenté par M. Raymond HERIVEAUX

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13

Absents ayant donné procuration : 5

Délibération n° 2023/06/01

Subvention aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES		ASSOCIATION HORS COMMUNE	
Union Sportive Dionysienne (foot)	1750.00 €	Syndicat d'initiative cantonal	150.00 €
Union Sportive Dionysienne (foot tournoi)	500.00 €	USEP	110.00 €
Eclair Dionysien	700.00 €	UDAF de la Mayenne	50.00 €
Eclair Dionysien (entraîneur)	1500.00 €	CDJA	100.00 €
ABCD (badminton)	250.00 €	Secours Catholique de Laval	35.00 €
Amicale des Parents d'élèves	405.00 €	Mayenne Nature Environnement	100.00 €
Varennes à St Martin	500.00 €	Comice agricole de Bierné	50.00 €
Grain d'Phonie	1 870.00 €	ADIL	35.00 €
VOUS Ukulélé	400.00 €	Jardin Fleuri	100.00 €
L'Ere de lien	400.00 €	La Prévention routière	45.00 €
Groupement d'intérêts cynégétique	200.00 €	ARVEM	680.00 €
Office de tourisme	4 725.00 €		
ADS (gym séniors)	500.00 €		
Artisans-commerçants	500.00 €		
Les Randonnées Dionysiennes	400.00 €		
Club au Bon Accueil Génération Mouvement	500.00 €		
AFN	70.00 €		
Association défense faune (+ rappel 2022)	370.00 €		
Comité de pêche	50.00 €		
TOTAL	16 090.00 €		1 455.00 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le

ID : 053-215302100-20230609-20230601-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an dits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Dominique de VALICOURT

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'D. Valicourt', is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE de ST-DENI'S-T-ANJOU' around the top and '(MAYENNE)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a banner.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023,
Le 9 juin deux mil vingt-trois, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HÉRIVEAUX,
Mme Brigitte GESLIN, M. François GOLDWASSER, Mme LECOMTE Cécile, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M.
Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET.

Était absent excusé : M. Jérôme LANDAIS.

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Martine
RENIER représentée par Mme Brigitte GESLIN, M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Viviane
MOLS représentée par M. Denis COCHET, M. Patrick PUIGRENIER représenté par M. Raymond HERIVEAUX

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13

Absents ayant donnés procuration : 5

Délibération n° 2023/06/02

Décision modificative n° 1

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'effectuer les virements de crédits ci-après,
suite à une anomalie d'équilibre des opérations d'ordres lors de la saisie du budget :

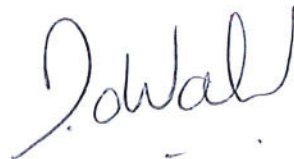
Investissement recettes :

- 021 Virement de la section de fonction : - 146 700.00 €
- 1641 Emprunts : + 146 700.00 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023,
Le 9 juin deux mil vingt-trois, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HÉRIVEAUX,
Mme Brigitte GESLIN, M. François GOLDWASSER, Mme LECOMTE Cécile, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M.
Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET.

Était absent excusé : M. Jérôme LANDAIS.

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Martine
RENIER représentée par Mme Brigitte GESLIN, M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Viviane
MOLS représentée par M. Denis COCHET, M. Patrick PUIGRENIER représenté par M. Raymond HERIVEAUX

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13

Absents ayant donné procuration : 5

Délibération n° 2023/06/03

Contrat de mission conseil « gestion des travaux » M. BEAUDOUIN Bernard, conseiller en développement et aménagement

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, d'établir un contrat de mission-conseil avec M.
BEAUDOUIN Bernard, conseiller en développement et aménagement, pour la gestion des travaux réalisés
sur la Commune de Saint Denis d'Anjou.

La facturation des prestations est définie comme suit :

- Temps passés en réunion et préparation de documents, 25 Euros de l'heure
- Temps passés en réunion de chantier, 25 Euros de l'heure
- Déplacement, 054 € par Kilomètre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

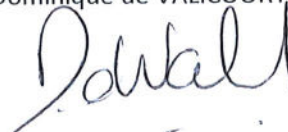
- Accepte de signer un contrat de mission-conseil avec M. BEAUDOUIN Bernard, conseiller en
développement et aménagement, pour la gestion des travaux réalisés sur la Commune de Saint
Denis d'Anjou.
- Accepte le montant de la facturation des prestations citée ci-dessus.
- Charge Madame le Maire de signer le contrat de mission conseil.
- Charge Madame le Maire de régler le mémoire dû.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023,
Le 9 juin deux mil vingt-trois, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HÉRIVEAUX,
Mme Brigitte GESLIN, M. François GOLDWASSER, Mme LECOMTE Cécile, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M.
Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET.

Était absent excusé : M. Jérôme LANDAIS.

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Martine
RENIER représentée par Mme Brigitte GESLIN, M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Viviane
MOLS représentée par M. Denis COCHET, M. Patrick PUIGRENIER représenté par M. Raymond HERIVEAUX

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13

Absents ayant donné procuration : 5

Délibération n° 2023/06/04

**Mission de maîtrise d'œuvre
Rue du Chapitre**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu d'établir un contrat de mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue du Chapitre. Cet aménagement est inclus dans le dossier la circulation apaisée du village. 3 cabinets ont été sollicités : FEUILLE A FEUILLE, URBATERRA, ZEPPELIN. Le cabinet FEUILLE A FEUILLE, ne souhaite pas répondre, compte tenu de la charge de travail. Ci-dessous les propositions d'URBATERRA et ZEPPELIN :

	URBATERRA	ZEPPELIN
Permis d'aménager	4 000.00 € HT	2 000.00 € HT
Maitrise d'œuvre		
% tranche de 50 à 100 k €	9.5 %	10 %
% tranche de 50 à 100 k €	9 %	9 %
Missions complémentaires		
Coordinations concessionnaires	3 000.00 € HT	Compris dans l'offre
Assistance montant dossier subvention	2 000.00 € HT	Compris dans l'offre
Assistance coordonnateur SPS	Compris dans l'offre	Compris dans l'offre
Assistance dossier administratifs	700.00 € HT	Compris dans l'offre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la proposition de mission de maitrise d'œuvre de ZEPPELIN comme indiqué dans le tableau ci-dessus,
- Charge Madame le Maire de signer le contrat de mission conseil et toutes les pièces se rapportant à ce dossier,
- Charge Madame le Maire de régler le mémoire dû.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023,
Le 9 juin deux mil vingt-trois, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HÉRIVEAUX,
Mme Brigitte GESLIN, M. François GOLDWASSER, Mme LECOMTE Cécile, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M.
Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET.

Était absent excusé : M. Jérôme LANDAIS.

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Martine
RENIER représentée par Mme Brigitte GESLIN, M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Viviane
MOLS représentée par M. Denis COCHET, M. Patrick PUIGRENIER représenté par M. Raymond HERIVEAUX

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13

Absents ayant donnés procuration : 5

Délibération n° 2023/06/05

Subvention restauration du patrimoine privé M. et Mme CAVALEIRO

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, que par délibération du 25 novembre 2022, il a été décidé d'attribuer une subvention pour la restauration du patrimoine bâti. M. et Mme CAVALEIRO, sis 19 route de Morannes, ont déposé un dossier pour le remplacement des volets, portail et portillon, le montant des travaux s'élève à 11 599.09 € TTC. Le dossier a été suivi par l'architecte conseil et la déclaration préalable de travaux a été validée par le service urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Compte tenu du montant des travaux décide d'accorder une subvention de 2320 €, soit 20 % de 11 599.09 € TTC,
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention sur présentation de factures acquittées, et de l'attestation d'achèvement des travaux de l'architecte conseil.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023,
Le 9 juin deux mil vingt-trois, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HÉRIVEAUX,
Mme Brigitte GESLIN, M. François GOLDWASSER, Mme LECOMTE Cécile, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M.
Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET.

Était absent excusé : M. Jérôme LANDAIS.

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Martine
RENIER représentée par Mme Brigitte GESLIN, M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Viviane
MOLS représentée par M. Denis COCHET, M. Patrick PUIGRENIER représenté par M. Raymond HERIVEAUX

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13

Absents ayant donnés procuration : 5

Délibération n° 2023/06/06

Admissions en non-valeur Liste n° 6096860115

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Accepte à l'unanimité la demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables, sur le budget commune 29000, présentée par Monsieur le Comptable public, pour un montant de 1 610.58 € énumérés dans la liste n° 6096860115.
- Charge Madame le Maire d'établir les mandats correspondants.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023,
Le 9 juin deux mil vingt-trois, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HÉRIVEAUX,
Mme Brigitte GESLIN, M. François GOLDWASSER, Mme LECOMTE Cécile, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M.
Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET.

Était absent excusé : M. Jérôme LANDAIS.

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Martine
RENIER représentée par Mme Brigitte GESLIN, M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Viviane
MOLS représentée par M. Denis COCHET, M. Patrick PUIGRENIER représenté par M. Raymond HERIVEAUX

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13

Absents ayant donnés procuration : 5

Délibération n° 2023/06/07

Avenant 1 – Rénovation de 3 classes, école élémentaire ALLTECH et MEIGNAN SAS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu de démolir les plafonds existant (supports lattis bois et brique) et créer un plafond BA18 sur l'ensemble capable de support le poids de l'isolant en ouate de cellulose. ALLTECH nous a présenté un devis pour la démolition d'un montant de 4 700.00 € HT, et MEIGNAN nous a présenté un devis pour la réalisation du plafond placo BA18 d'un montant de 13 925.86 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis ALLTECH d'un montant de 4 700.00 € HT, pour la démolition du plafond,
- Accepte le devis MEIGNAN d'un montant de 13 925.86 € HT, pour la réalisation du plafond placo BA18
- Charge Madame le Maire de signer le devis, et les avenants correspondants à ces devis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Dominique de VALICOURT

